

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la municipalité de Chartierville le lundi 8 juillet 2024 à la salle communautaire de la municipalité de Chartierville, sous la présidence du maire Denis Dion.

1. Ouverture de la séance :

Le maire M. Denis Dion constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Sont présents :

Mme Joane Dubé, conseillère poste #1
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2
M. Jean Bellehumeur, conseiller poste #3
M. Frédéric Landry, conseiller poste #4
M. Claude Sévigny, conseiller poste #5

Absent : Mme Lise Bellehumeur, conseillère poste #6

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

24-4107

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par M Frédéric Landry, appuyé par Mme Joane Dubé et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions portant seulement sur les sujets au présent ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 juin 2024.
5. Adoption des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 8.1 Résolution – Entente de partenariat BRCC (borne de recharge)
 - 8.2 Résolution – Comité Sentier du Ruisseau Mining
 - 8.3 Résolution – Emplois saisonniers
 - 8.4 Résolution – Intérim – Responsable voirie municipale
 - 8.5 Résolution – Installation toilette Vélos Eldorado
 - 8.6 Résolution – Prolongation dérogation temporaire – M. Louis Lachance
 - 8.7 Résolution – Vente jeux pour enfants
 - 8.8 Résolution – Projet FRR 4 – Shed
 - 8.9 Résolution – Projet FRR 4 – Station de réparation de vélos
 - 8.10 Résolution – Journées de la culture
 - 8.11 Résolution – Validation du débit mètre - AEU
 - 8.12 Résolution – Appui demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers
 - 8.13 Résolution – Coûts activité Fête du travail - Loisirs
9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

3. Période de questions portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour

Aucune question n'est posée.

24-4108

4. Adoption du procès-verbal :

Il est résolu à l'unanimité de reporté l'adoption du procès-verbal du 3 juin 2024 à la prochaine séance du conseil.

24-4109

5. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 juin 2024 pour un total des dépenses d'une somme de 182 643,31 \$ et un total des revenus d'une somme de 79 105,60 \$.

6. Rapport du Maire :

Le maire Denis Dion annonce que la municipalité de Newport se ralliera au regroupement LSHLC pour les collectes des matières résiduelles et qu'il aura peut-être possibilité d'avoir de l'aide financière du FRR 4 pour l'achat d'un

camion supplémentaire. M. Dion informe que la municipalité a informé la Sureté du Québec concernant les actes d'intimidation envers les élus.es, de l'affiche diffamatoire envers un citoyen, du vol des dos d'âne, des panneaux interdit aux VTT. De plus, M. Dion annonce que la municipalité de Chartierville a enregistré une baisse du tonnage de déchet à l'enfouissement de 34 % et que la MRC du Haut-Saint-François est a étudié la possibilité d'implanter un écocentre dans l'Est de la MRC.

7. Rapport des comités ad hoc :

M. Simon Lafrenière informe qu'il y eu du rechargement de gravier sur la route Verchères et que des travaux sont également prévus pour l'automne.

Mme Joane Dubé informe que le comité du 155^e a modifié la date des festivités pour le 12 juillet 2025.

M. Claude Sévigny fait un suivi sur le projet d'aménagement d'une boucle au sentier du Ruisseau Mining, le projet du nouveau sentier de Sentiers Frontaliers au chemin Brise Culotte et du lancement de la saison touristique du Haut-Saint-François qui s'est tenu à Chartierville.

M. Jean Bellehumeur fait un suivi sur la mise en fonction de nouvelle régie incendie formée des municipalités de Chartierville, du Canton de Hampden et La Patrie ainsi que sur le projet de Vélos Eldorado phase 2.

M. Frédéric Landry fait un suivi sur le projet de la SHED panoramique qui pourrait finalement être financé par le Fond Région Ruralité volet 4 et qu'il travaille à rassembler l'information pour son contenu.

8. Informations, correspondances et demandes diverses :

8.1 Résolution – Entente de partenariat BRCC (borne de recharge)

24-4110

ATTENDU QUE le Plan d'action 2011-2020 sur les véhicules électriques du gouvernement du Québec mandate Hydro-Québec pour les fins de l'élaboration d'un plan de déploiement d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques ;

ATTENDU QU'aux fins de favoriser l'autonomie des véhicules électriques, HQ conçoit, développe et exploite un réseau de bornes de recharge publique pour véhicules électriques sur l'ensemble du territoire du Québec (le « Circuit électrique »);

ATTENDU QUE les Parties souscrivent aux principes du développement durable et qu'elles désirent par le présent partenariat en poursuivre la promotion auprès de leurs clientèles respectives;

ATTENDU QU'HQ souhaite construire et exploiter des stations de bornes de recharge rapide (les « Stations de recharge ») sur des terrains appartenant au Partenaire;

ATTENDU QUE la municipalité de Chartierville accepte de fournir les droits de servitude des terrains requis pour la construction et l'exploitation des Stations de recharge;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Jean Bellehumeur

Que le conseil municipalité de Chartierville accepte les modalités de l'entente proposée par Hydro Québec pour le déploiement de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques à la municipalité de Chartierville;

Que le conseil municipal de Chartierville mandate le maire et la direction générale à signer la dite entente de partenariat.

Adopté à l'unanimité

8.2 Résolution – Comité Sentier du Ruisseau Mining

24-4111

Attendu le déploiement du projet d'ajout d'un sentier pédestre afin de créer une boucle de retour pour le sentier du Ruisseau Mining déjà existant;

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par M. Simon Lafrenière

De nommer les membres suivants au comité Sentier du Ruisseau Mining :

- M. Claude Sévigny, conseiller
- M. Frédéric Landry, conseiller
- M. Jean-François Gratton, citoyen
- Mme Paméla Blais, directrice générale

Adopté à l'unanimité

- 24-4112** *8.3 Résolution – Emplois saisonniers*
Attendu que des affichages pour les postes d'emploi saisonnier de la municipalité ont été publiés;
- Attendu que le comité des ressources humaines a procédé aux entretiens d'embauche et qu'un candidat pour chaque poste rencontré, a fait l'objet d'une recommandation favorable au Conseil;
- Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Lise Bellehumeur;
- Que le conseil municipal de Chartierville confirme l'embauche des candidats suivants :
- M. Étienne Provencher Rousseau, guide animateur CICM et CIMO
 - Mlle Hélène Jacque, préposée Mini Putt
 - Mlle Joliann Goyette, préposée Mini Putt
- Adopté à l'unanimité
- 24-4113** *8.4 Résolution – Intérim – Responsable voirie municipale*
Attendu que M. Sylvain Audet est en arrêt de travail;
- Attendu que le poste de responsable de la voirie locale et de l'entretien des sentiers doit être comblé;
- Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par M. Simon Lafrenière
- De nommer M. Ronald Mercier comme responsable de la voirie locale et de l'entretien des sentiers par intérim.
- Adopté à l'unanimité
- 24-4114** *8.5 Résolution – Installation toilette Vélos Eldorado*
Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par M. Claude Sévigny
- Que le conseil municipal de Chartierville accepte la soumission présentée par le Groupe Prévoist pour l'installation d'une toilette écologique Enviro-Loo pour un montant de 7 900 \$ taxes en sus.
- Adopté à l'unanimité
- 24-4115** *8.6 Résolution – Prolongation dérogation temporaire – M. Louis Lachance*
Attendu que les règlements municipaux n'autorisent pas la construction de bâtiment secondaire sans la présence de bâtiment principale en dehors de la zone agricole;
- Attendu que M. Louis Lachance a présenté une demande dérogatoire temporaire pour ériger un garage avant la construction de la résidence principale sur le lot 5 403 864 lui appartenant;
- Attendu que le conseil municipal de Chartierville avait autorisé une dérogation temporaire à M. Louis Lachance pour une période de deux ans;
- Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Frédéric Landry
- D'accorder une prolongation de 6 mois à la dérogation temporaire d'une période de deux ans (résolution 22-3720) à M. Louis Lachance pour que celui-ci puisse compléter la construction de sa résidence;
- Adopté à l'unanimité
- 24-4116** *8.7 Résolution – Vente jeux pour enfants*
Attendu que la municipalité a mis en vente deux modules de jeux pour enfants (anciens jeux du parc municipal) ;
- Attendu que les intéressés avaient jusqu'au 27 juin 2024 pour déposer leur offre au bureau municipal de Chartierville;
- Attendu qu'une seule offre a été déposée;
- Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Joane Dubé
- Que le conseil municipal de Chartierville accorde la vente des deux modules de jeux à Mme Tania Gibert Horta pour un montant de 100 \$.

Adopté à l'unanimité

24-4117 *8.8 Résolution – Projet FRR 4 – Shed*
Il est résolution à l'unanimité de remettre la décision de présentation du projet de la Shed panoramique au FRR 4 à la séance régulière du 12 août 2024.

24-4118 *8.9 Résolution – Projet FRR 4 – Station de réparation de vélos*
ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chartierville désire présenter un projet d'achat et d'installation d'une station de réparation pour vélos à son site de vélo de montagne Vélos Eldorado dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de Chartierville s'engage à participer au projet d'achat et d'installation d'une station de réparation pour vélos à son site de vélo de montagne Vélos Eldorado et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil de la municipalité de Chartierville autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil autorise Mme Pamela Blais directrice générale et greffière trésorière à déposer une demande d'aide financière dans la cadre de cet appel à projet. Et sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière, le maire ou la directrice générale.

Adopté à l'unanimité

24-4119 *8.10 Résolution – Journées de la culture*
ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Chartierville et de la qualité de vie de ses citoyens ;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;

ATTENDU QUE la municipalité de Chartierville a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture ;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

Sur la proposition du M. Simon Lafrenière et l'appui de M. Claude Sévigny

IL EST RÉSOLU

QUE la municipalité de Chartierville, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Adopté à l'unanimité

24-4120 *8.11 Résolution – Validation du débitmètre – AEU*
Attendu que l'article 4 du ROMAEU exige que l'exploitant d'une station d'épuration fasse l'étalonnage du débit mètre au moins une fois par année avec une marge d'erreur inférieur à 15 %;

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry

Que la Conseil municipal de Chartierville accorde le mandat de la validation du débitmètre et du rapport officiel au plus bas soumission soit la compagnie CWA pour un montant de 1 750 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité

24-4121

8.12 Résolution – Appui demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Municipalité d'Upton, par la résolution numéro 2024.04.81, pour la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (SQ);

CONSIDÉRANT que les municipalités locales doivent déboursier 50 % des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet;

CONSIDÉRANT que le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;

CONSIDÉRANT que les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ;

CONSIDÉRANT que les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée;

CONSIDÉRANT que le taux de taxe de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par la M. Simon Lafrenière, APPUYÉ par Mme Joane Dubé et RÉSOLU unanimement:

DE DEMANDER formellement au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec;

DE TRANSMETTRE la présente résolution aux instances suivantes, soit :

- au ministère des Affaires municipales ;
- au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ;
- à la Fédération québécoise des municipalités;
- Aux MRC et Municipalités du Québec.

Adopté à l'unanimité

24-4122

8.13 Résolution – Coûts activité Fête du travail - Loisirs

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Frédéric Landry que le conseil municipal accorde un budget de 2 000 \$ pour les festivités de la Fête du Travail (épluchette de blé d'inde, lancement de lanternes chinoises, activités d'intégration pour les nouveaux résidents, etc).

Adopté à l'unanimité

9. Période de questions :

La période de question ouvre à 19 h 40 :

1. Est-ce que le conseil municipal peut prendre action afin de ralentir la vitesse des automobilistes dans le périmètre urbain?
2. Y a-t-il un formulaire disponible à compléter pour l'enregistrement à la SPA?
3. Est-ce que les autres dépenses pour Vélos Eldorado sont subventionné par des programmes autre que la municipalité?
4. Vous saviez que le 155^e de Chartierville sera la même année de la 150^e de La Patrie?
5. Allez-vous réparer le sentier Riverain?
6. Allez-vous installer un panneau avec un code QR à la Côte Magnétique?
7. Avez-vous choisi un nom à donner à la Shed panoramique?
8. Combien ça coûte pour avoir accès aux pistes de vélos de montagne à Chartierville?
9. Où peut-on référer les quadistes pour qu'ils puissent manger?

10. Pouvez-vous nous informer sur le fonctionnement des autocollants sur les bacs à ordures?
11. Est-ce que la municipalité a un drone?

La période de question est close à 20 h.

10. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

11. Levée de la séance :

La séance est levée à 20 h par M. Frédéric Landry.

24-4123

Denis Dion
Maire

Paméla Blais
Directrice générale et greffière trésorière

